

31

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

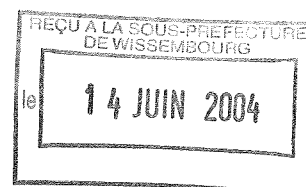
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 MAI 2004 à 20 heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12



Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS		
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- SCHNEIDER	
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- BASTIAN	- MME FISCHER

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, MM APPRILL, WALTER, SCHIELLEIN, WEISBECKER, TROG MME CHALOPPE, Mme Dominique ROMAIN-CARCY

7) Embauche de l'agent d'entretien.

Vu la délibération du 27 janvier 2004 portant création d'un poste d'agent d'entretien des espaces verts.

Le Président propose d'embaucher M. Ludovic KLINGLER à compter du 1^{er} juillet 2004 comme Agent d'entretien des espaces verts, stagiaire pendant un an, poste de catégorie C, au 1^{er} échelon avec un indice majoré de 262 augmenté de 10 points NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) accordée dans le cadre des agents exerçant des fonctions à caractère polyvalent dans les collectivités ayant moins de 2000 habitants dans chaque commune.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'embauche de M. Ludovic KLINGLER et si nécessaire, par la suite, autorise le Président à lui verser des indemnités pour travail supplémentaire.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 8 juin 2004

Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

